

NATURE

2050

RAPPORT
ANNUEL 2017





ÉDITO

En 2017, deux ans jour pour jour après la signature de l'accord de Paris, s'est tenu à Paris le One Planet Summit. Le chef de l'Etat et l'ensemble des intervenants ont rappelé l'urgence à agir et la nécessité de remobiliser les acteurs, publics et privés.

Pas un mois ne s'écoule sans que des études scientifiques ne signalent la tendance lourde à l'érosion de la biodiversité. Ceci sur tous les territoires, autant en France qu'à l'international. Récemment le Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN) a publié une étude sur le suivi des oiseaux et a constaté que les populations se sont réduites d'un tiers en quinze ans.

Le Ministre d'Etat Nicolas Hulot a par ailleurs réclamé devant l'Assemblée Nationale, mercredi 21 mars 2018, un « sursaut d'indignation » pour défendre la biodiversité.

Nature 2050 fait partie des solutions. En un an, près d'une trentaine de partenaires se sont mobilisés. Ces engagements ont permis de lancer 16 projets représentant une surface de plus de 300 hectares. Ils concernent une grande diversité de territoires, naturels, agricoles et forestiers, urbains ou marins répartis sur l'ensemble du territoire national.

Beaucoup reste à faire. CDC Biodiversité souhaite réunir autour de Nature 2050 le plus grand nombre de partenaires possibles, étendre son intervention à l'ensemble des régions françaises, outre-mer compris, pour soutenir l'émergence d'adaptations locales, dès lors qu'elles expérimentent des solutions fondées sur la nature.

Merci à nos contributeurs et à très bientôt pour ceux qui vont nous rejoindre.



MARC ABADIE
Président de CDC Biodiversité



SOMMAIRE

Un programme d'action innovant et ambitieux 4

Temps forts 2017 6

- Colloque annuel
- Nos évènements
- Retombées presse
- Montants Collectés
- Membres : Contributeurs et partenaires

Projets 14

Perspectives 30

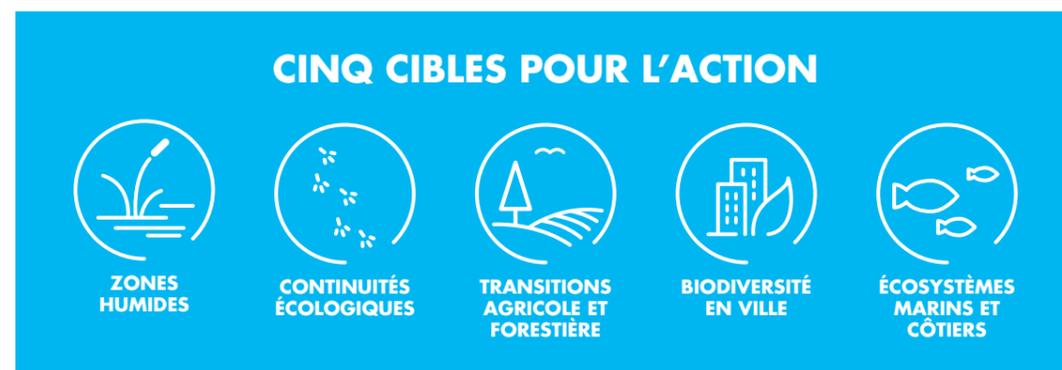
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : MARC ABADIE
RÉDACTEUR EN CHEF : ANTOINE CADI
RÉDACTEURS : JEAN CLINCKEMAILLIE, FLORA BOURGÈS
RELECTURE, COMMUNICATION : EMMANUELLE GONZALEZ
CRÉATION GRAPHIQUE : JOSEPH ISIRDI - WWW.LISAJOSEPH.FR
CONTACT : NATURE2050@CDC-BIODIVERSITE.FR
PHOTO COUVERTURE : © MOGALA



UN PROGRAMME D'ACTION INNOVANT ET AMBITIEUX

Nature 2050 est né de la volonté de CDC Biodiversité mais aussi d'un groupe d'associations, de scientifiques, d'entreprises et de collectivités, d'agir concrètement afin que les futures générations de femmes et d'hommes puissent vivre dans un environnement préservé, et ce malgré les changements climatiques qui s'annoncent.

Il s'appuie sur 4 grandes caractéristiques : **un programme partenarial** mené avec les associations environnementales, les scientifiques, des établissements publics et les acteurs des territoires ; reposant sur **l'engagement volontaire des acteurs économiques privés ou publics** à agir, au-delà de leurs obligations réglementaires ; des **actions fondées sur la nature**, engagées à **long terme (2050)**.



Les partenaires



Rétrospective de l'année 2017

Depuis le lancement en octobre 2016, les réunions stratégiques et scientifiques qui ont eu lieu tout au long de l'année 2017 ont permis la montée en puissance du programme et l'engagement des premiers projets.

Lancement du programme Nature 2050 / colloque
18 octobre 2016

Comité de pilotage n°1
21 mars 2017

Comité de pilotage n°2
19 juin 2017

Réunion du Comité scientifique de CDC Biodiversité
19 septembre 2017

Comité de pilotage n°3
26 septembre 2017

Visite de site
10 octobre 2017

Colloque annuel Nature 2050
22 novembre 2017

Comité de pilotage n°4
12 décembre 2017

TEMPS FORTS 2017

La fin d'année 2017 a été riche en événements "Nature 2050" : la première visite de site avec les contributeurs et partenaires, le séminaire présentant le bilan de la première année du programme et le lancement des travaux pour plusieurs des projets financés.



COLLOQUE ANNUEL

LE 22 NOVEMBRE 2017

Un an après le lancement, le deuxième séminaire Nature 2050 a réuni une centaine de personnes. Les participants ont pu constater les avancées du programme par le déploiement d'un projet en 2016, puis de 16 projets en 2017 sur l'ensemble du territoire. Les perspectives à venir ont également été présentées lors du séminaire.



Gilles Bœuf (biologiste, président du conseil scientifique de l'AFB)



Les partenaires de Nature 2050 et les membres du Comité de Pilotage

Les parties prenantes continuent d'accorder leur confiance à CDC Biodiversité et aux autres membres du Comité de pilotage Nature 2050. Ainsi, Nicolas Hulot, qui a quitté la présidence de la Fondation pour la Nature et l'Homme afin de prendre ses fonctions de ministre d'Etat, ministre de la Transition écologique et solidaire, a renouvelé son soutien au programme.

 [Courrier de soutien de Nicolas Hulot au programme Nature 2050](#) 

NOS ÉVÈNEMENTS

- Saint-Etienne :
 - 28 septembre 2017 : Présentation du programme aux entreprises du territoire en présence de Gael Perdriau (maire de Saint-Etienne) et Sylvie Fayolle (Vice-Présidente de Saint-Etienne Métropole).
 - 28 novembre 2017 : Mise à l'eau des radeaux flottants sur le bassin de Janon à l'occasion du Forum Plan Climat.
- Sevrans : Visite de la friche Kodak pour présenter aux partenaires le projet d'aménagement en présence du maire, Stéphane Gatignon (2008 - 2018).



Visite de la Friche Kodak, 10 octobre 2017



Autres évènements

- Les Assises nationales de la Biodiversité.
- Atelier plan Climat de la Ville de Paris.
- Forum Plan Climat de Saint-Etienne.
- Réunion réseau RSE Région Bourgogne Franche-Comté.
- Débat avec la Profession Agricole organisé par AgroSup Dijon.

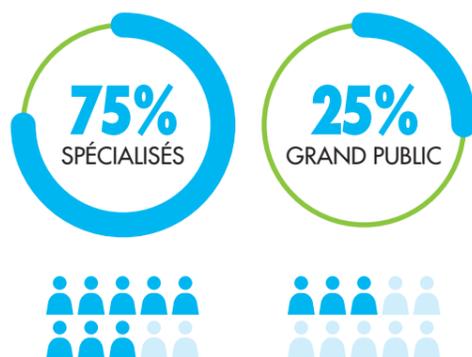


RETOMBÉES PRESSE

Les résultats Nature 2050 un an après :

24 retombées suite à l'événement organisé autour de l'annonce des résultats Nature 2050, un an après.

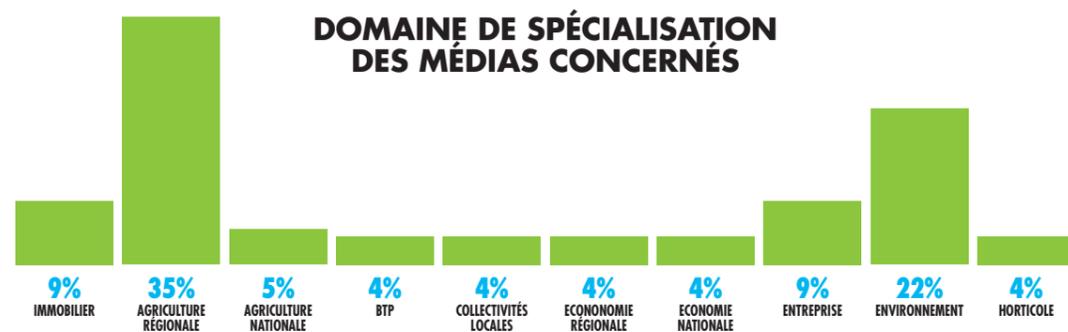
TYPES DE PUBLICS TOUCHÉS



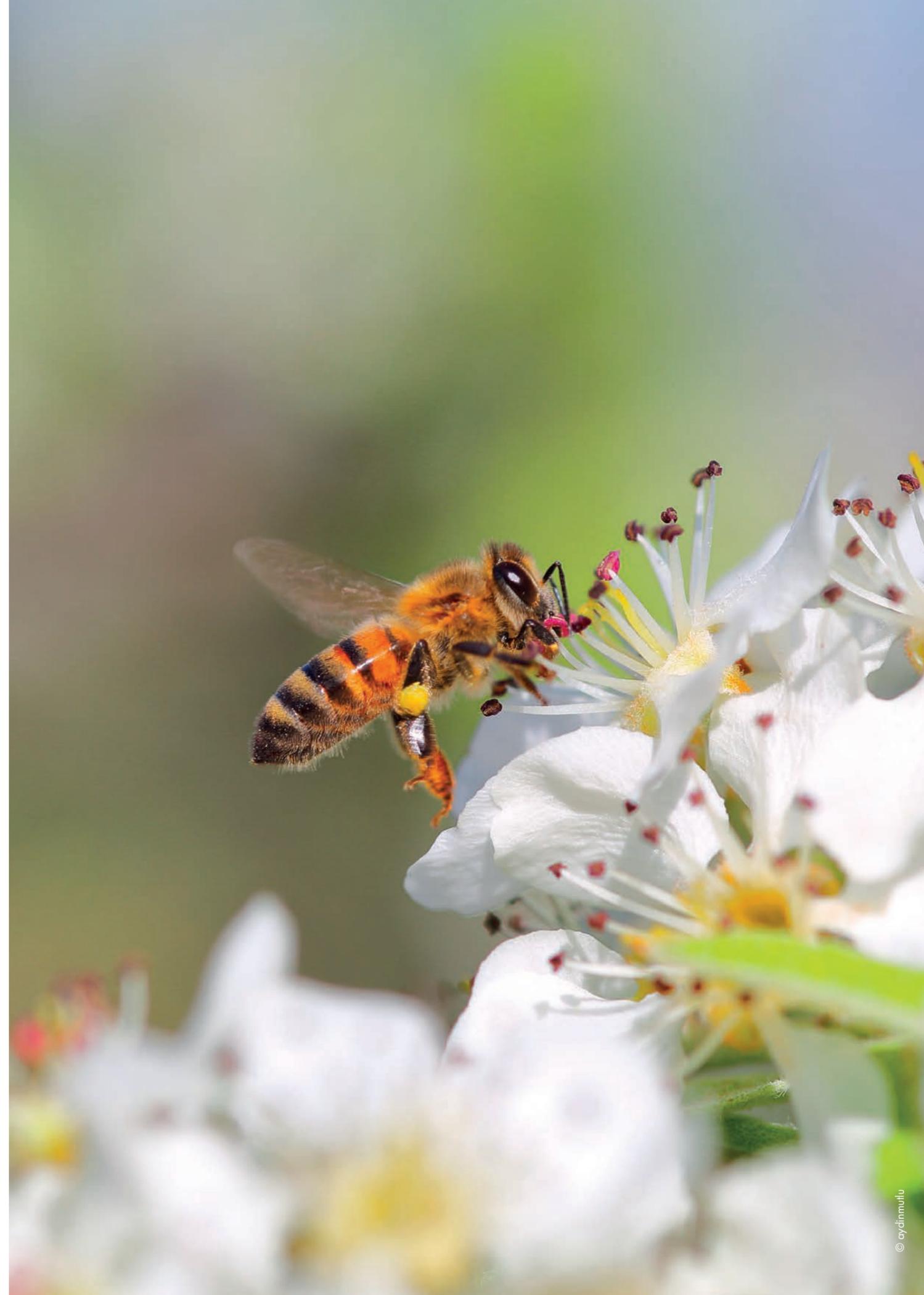
RÉPARTITION PAR TYPE DE MÉDIA



DOMAINE DE SPÉCIALISATION DES MÉDIAS CONCERNÉS



DE NOMBREUX MÉDIAS TOUCHÉS, PARMIS LESQUELS :



MONTANTS COLLECTÉS

MONTANT TOTAL
DES ENGAGEMENTS
À FIN 2017 :



3 248 000 €

SOIT UNE SURFACE
D'INTERVENTION DE



649 600 M²

DONT

MONTANT DES
ENGAGEMENTS
AU TITRE DE 2017 :



819 000 €

2016

ICADE, Transdev France / Groupe Transdev, Transdev – STAS, SNI, CDC – SG, CDC -DIDL, CDC -DFIN, SILAB, IPSEC, LBPAM

2017

ICADE, ICADE SANTE, Transdev – STAS, SNI, CDC – SG, CDC -DIDL, CDC -DFIN, SILAB, 3F, IPSEC, Habitat Réuni, Compagnie des Alpes, Accorhotels, Bpifrance, BNPPRE, LBPAM, Transdev IDF Est, Alter Equity, EGIS, Eiffage energie infrastructure Loire Auvergne, GRDF, Favier traiteur, Demonchy, La Carpe stéphanoise, Laurent Piermont, Philippe Thiévent, André Griebel, Jean Clinckemaillie

MEMBRES : CONTRIBUTEURS ET PARTENAIRES

Contributeurs



Partenaires



LES PROJETS



SEINE-SAINT-DENIS

création d'un espace naturel à haute valeur écologique sur une friche industrielle à Sevran



2

NORD
création d'un Pré-verger conservatoire à Bugnicourt



1

GARD ET LOZÈRE
revitalisation d'une forêt dépérissante dans les Cévennes



8

LOIRE

renforcement de la biodiversité du Bois d'Avaize à Saint-Etienne et sa connexion au massif du Pilat



9

HAUTES-ALPES

adaptation d'une forêt de montagne aux changements climatiques



10

FRANCE ENTIÈRE

soutien au développement de l'agroforesterie à travers le concours « Arbres d'Avenir »



YVELINES

création d'un parcours olfactif et mellifère à Limay



3

YONNE

restauration des trames vertes et bleues dans un corridor de biodiversité en Bourgogne



4

VENDÉE, CHARENTE-MARITIME

restauration écologique d'un écosystème côtier dans la Baie de l'Aiguillon



5

CORRÈZE, HAUTE-VIENNE

rétablissement du lit naturel des cours d'eau dans le Limousin



6

1

16

3

2

15

5

6

11

9

8

14

12

13

10

7

1



GUADELOUPE



MARTINIQUE



GUYANE



RÉUNION



MAYOTTE

Surface totale impactée par les projets
+ de 300 hectares



7

BOUCHES-DU-RHÔNE

restauration des petits fonds côtiers de la Baie de Marseille

TYPOLOGIES



ZONES HUMIDES



CONTINUITÉS ÉCOLOGIQUES



TRANSITIONS AGRICOLE ET FORESTIÈRE



BIODIVERSITÉ EN VILLE



ÉCOSYSTÈMES MARINS ET CÔTIERS



DÉP. 59



SURFACE DU PROJET :
6 357 M²

NORD (BUGNICOURT) CRÉATION D'UN PRÉ-VERGER, UNE PRATIQUE AGROFORESTIÈRE ANCESTRALE

Création d'un verger de fruitiers régionaux, mis à disposition des riverains et des acteurs locaux (apiculteur, éleveurs, maraîchers) ayant une vocation pédagogique

LOCALISATION

Nord - Le projet se situe en région Hauts de France, au sein de la Communauté d'Agglomération du Douaisis. Le site identifié se trouve dans le village de Bugnicourt, au sud de Douai dominant les plaines agricoles de l'Ostrevent à l'ouest et à l'est.

DÉFIS À RELEVÉR

Renforcer la biodiversité sur une friche initialement destinée à une opération immobilière par la création d'un pré-verger.

PARTENAIRES

Ville de Bugnicourt, les associations locales, les producteurs locaux.

CALENDRIER

2017-2018 : travaux.
2018-2050 : suivi.

BÉNÉFICIAIRE NATURE 2050

Habitat du Nord.

OBJECTIFS NATURE 2050

Biodiversité :

- Offrir une large palette de micro-habitats favorisant

l'accueil des espèces (oiseaux insectivores, chauve-souris, insectes auxiliaires).

Changement climatique :

- Préserver la fertilité du sol par l'installation d'un pré-verger.

Apports pour le territoire :

- Augmenter la résilience des écosystèmes et développer l'activité agroforestière.
- Mobiliser les acteurs du territoire sur un site ouvert au public qui favorise les actions de sensibilisation autour de la pratique agroforestière.

RÉALISATIONS EN 2017

- Lancement de la consultation et désignation de l'entreprise pour aménager le terrain (ID VERDE).
- Conception du projet.

ACTIONS À VENIR EN 2018

- Présentation du projet aux parties

prenantes (salariés, partenaires et locataires) en mars.

- Suivi des plantations.
- Mise en place d'un comité local de gestion pour coconstruire avec la Commune de Bugnicourt, la CAD et les acteurs volontaires l'émergence, l'animation et le développement d'un verger collectif d'autoproduction.

- Réfléchir à l'ensemble des possibilités offertes par ce site pour valoriser des usages multiples : contribution à la trame verte, espace de loisir et de rencontre, support pédagogique pour les écoles, ...
- Articuler ce projet avec les projets d'alimentation durable de la CAD à travers son programme ALIMCAD 2018-2020.



DÉP. 93



SURFACE DU PROJET :
9,2 HECTARES

SEVRAN FRICHE KODAK

Création d'un espace naturel à haute valeur écologique sur une ancienne friche industrielle polluée

LOCALISATION

Seine-Saint-Denis, Sevrans.

DÉFIS À RELEVÉR

Créer les conditions pour garantir la pérennisation d'une zone naturelle agréable au public et s'insérant dans une dynamique naturelle et climatique plus large.

PARTENAIRES

Ville de Sevrans, LPO.

CALENDRIER

2016 : étude.
2017-2018 : mise en œuvre des travaux d'aménagement.
2019-2050 : suivi.

BÉNÉFICIAIRE NATURE 2050

Ville de Sevrans.

OBJECTIFS NATURE 2050

Biodiversité :

- Accompagner la colonisation spontanée par les espèces patrimoniales pour favoriser l'expression d'une biodiversité locale, plus à même de s'adapter aux changements climatiques.

Changement climatique :

- Restaurer l'activité microbiologique des sols minéraux importés au moment des opérations de dépollution du site, pour optimiser le stockage de carbone par les microorganismes du sol.

Apports pour le territoire :

- Pérenniser un espace de nature en ville, essentiel à la lutte contre les îlots de chaleur urbains.
- Participer au maintien d'un espace de respiration, favorisant la détente et le lien social.

RÉALISATIONS EN 2017

- Définition du projet Nature 2050.
- Signature d'une convention de partenariat entre CDC Biodiversité et la ville de Sevrans pour la mise en place du projet Nature 2050.

AUTOMNE / HIVER 2017-2018

- Travaux : démolition du mur nord et création des ouvertures (perméabilité écologique et visuelle) / remplacement des clôtures d'enceinte / plantations des arbres repères.
- Suivi : analyse de sols et suivi photographique.
- Communication / Information : couverture presse, bulletins d'information communale, panneau sur site.

ACTIONS À VENIR EN 2018

- Travaux : broyage des ligneux, fauche localisée (automne), intervention éventuelle sur les milieux humides et poursuite de la réflexion sur la définition du projet agricole.
- Suivi : mise en place des suivis « programme ».
- Communication / Information : les rendez-vous aux Jardins, démarche pédagogique à monter avec les écoles.



DÉP. 78



SURFACE DU PROJET :
1 400 M²

YVELINES (LIMAY) CRÉATION D'UN PARCOURS OLFACTIF ET MELLIFÈRE

Création de milieux naturels favorisant le retour de la biodiversité en ville

LOCALISATION

Yvelines - Limay est une ville aux portes du parc naturel régional du Vexin.

DÉFIS À RELEVER

Renforcer la biodiversité au cœur d'une résidence, située en quartier prioritaire de la ville, pour sensibiliser les habitants aux enjeux de la biodiversité en milieu urbain.

PARTENAIRES

Ville de Limay.

CALENDRIER

2017-2018 : travaux.
2018-2050 : suivi.

BÉNÉFICIAIRE NATURE 2050

IRP.

OBJECTIFS NATURE 2050

Biodiversité :

- Enrichir la faune et la flore dans les espaces verts, aux portes du parc régional du Vexin.

Changement climatique :

- Augmenter le potentiel de captation de carbone (plantation, prairies) et contribuer à la réduction d'îlots de chaleur.

Apport pour le territoire :

- Sensibiliser les habitants au développement durable.
- Favoriser une meilleure appropriation des espaces communs par les locataires.

RÉALISATIONS EN 2017

- Création d'un aménagement paysager comprenant l'implantation d'arbres mellifères (sorbier, tilleul), un parcours du goût (arbres fruitiers), un parcours des senteurs (vivaces et arbustes odorants, plantes culinaires et aromatiques).

ACTIONS À VENIR EN 2018

- Installation de la prairie fleurie et des allées secondaires.
- Mise en place d'une gestion différenciée des espaces verts sur cet aménagement.
- Animations et sensibilisation des locataires aux questions de la

biodiversité avec une inauguration de l'aménagement, une animation nature (construction et décor de nichoir/hôtels à insectes), réalisation de panneaux descriptifs des oiseaux et insectes attendus, plantations, et des ateliers apiculture de récolte du miel des ruches installées en toit d'immeuble (4 animations par an).



DÉP. 89



SURFACE DU PROJET :
1,8 HECTARES

YONNE CRÉATION D'UNE CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE ENTRE FORÊT D'OTHE, ET BOIS ET ÉTANGS DU GÂTINAIS

Création d'un maillage de haies bocagères sur des parcelles agricoles d'Egriselles-le-Bocage

LOCALISATION

Yonne - Egriselles-le-Bocage est une commune principalement agricole située dans le nord du département de l'Yonne. Elle appartient à un vaste corridor interrégional de la trame verte nationale.

DÉFIS À RELEVER

Permettre la migration des espèces vers le Nord-Ouest, et l'adaptation du territoire au changement climatique en restaurant un corridor écologique long de 20 km.

PARTENAIRES

Association Le Ruban Vert et plusieurs communes (Egriselles le Bocage, Villeneuve-sur-Yonne, Villeneuve-la-Dondagre, ...).

CALENDRIER

2017 : plantation de haies bocagères.
2018 -2050 : entretien et suivi.

BÉNÉFICIAIRE NATURE 2050

Ville d'Egriselles le Bocage.

OBJECTIFS NATURE 2050

Biodiversité :

- Restaurer des continuités écologiques favorables aux déplacements des espèces.

- Diversifier la faune et la flore présentes autour des parcelles agricoles, créer de nouveaux habitats.

Changement climatique :

- Préserver la ressource en eau.
- Aider la migration des espèces forestières.

Apports pour le territoire :

- Changer localement le modèle agricole de grande culture céréalière.
- Diversifier le paysage.
- Améliorer la gestion des eaux (têtes de bassins) et la qualité des eaux souterraines.

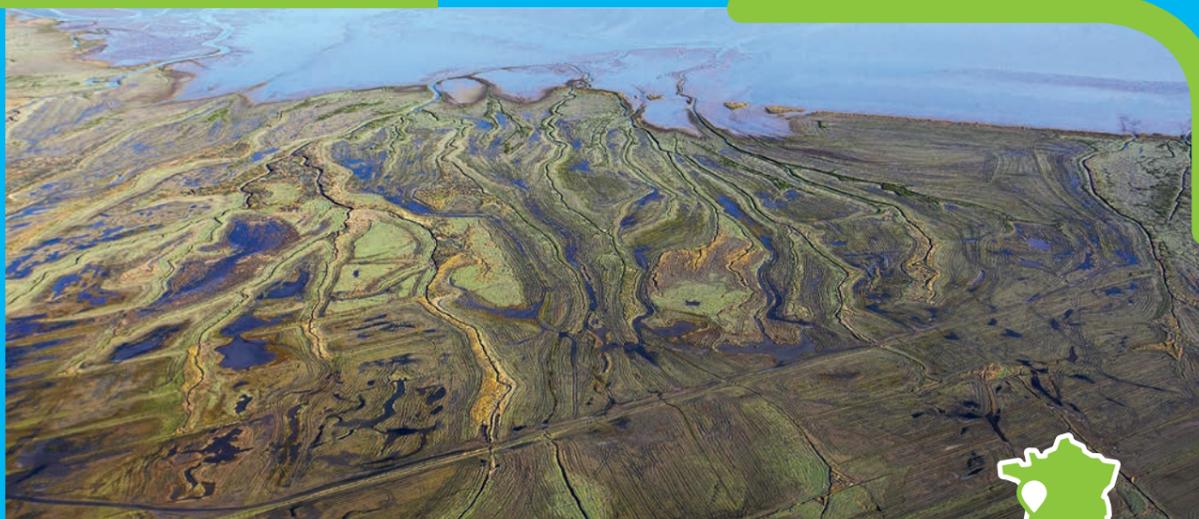
RÉALISATIONS EN 2017

- Identification et montage d'un premier projet sur la Commune d'Egriselles le Bocage.

• Définition des endroits favorables pour l'hydrogéologie et la biodiversité, définition des espèces à planter, montage financier et contractuel du dossier entre la Ville, le propriétaire actuel de certaines parcelles, la Région, Nature 2050 et le Ruban Vert.

ACTIONS À VENIR EN 2018

- Préparation des terrains en juillet.
- Plantation en novembre, à un moment propice.



DÉP. 85-17



SURFACE DU PROJET :
140 HECTARES

BAIE DE L'AIGUILLON RESTAURATION ÉCOLOGIQUE D'UN ÉCOSYSTÈME CÔTIER

Restauration des vasières de la baie de l'Aiguillon à travers une expérimentation d'enlèvement de gisement sauvage d'huîtres japonaises

LOCALISATION

Vendée et Charente-Maritime : La Baie de l'Aiguillon, réserve naturelle nationale, est un ensemble de 5 000 ha de vasières et de prés-salés situé à la frontière entre la Vendée et la Charente maritime, à l'aval du Marais poitevin.

DÉFIS À RELEVER

Sécuriser la voie migratoire et les ressources alimentaires de 98 000 oiseaux face à la dégradation de leur habitat de vasière.

PARTENAIRES

PNR Marais poitevin, ONCFS, Parc Naturel Marin Pertuis Charentais, profession conchylicole, Université de la Rochelle.

CALENDRIER

2016 : études.
2017-2018 : travaux de restauration écologique.
2019-2050 : suivi.

OBJECTIFS NATURE 2050

Biodiversité :

- Restaurer un habitat de vasière, favorable à l'accueil des oiseaux.

Changement climatique :

- Conserver le maximum de surfaces de vasières malgré la probable augmentation du niveau de la mer.

Apports pour le territoire :

- Préserver le service écosystémique d'épuration de l'eau.
- Développer l'activité d'éco-tourisme.

BÉNÉFICIAIRE NATURE 2050

LPO France.

RÉALISATIONS EN 2017

- Réalisation d'un inventaire de la faune des vasières dans le périmètre des travaux.
- Réalisation des instructions réglementaires : Loi sur l'Eau, étude d'incidence Natura 200, etc.
- Définition des secteurs d'interventions et réalisation d'une cartographie préalable des travaux.

- Sensibilisation de la profession conchylicole.
- Choix de l'entreprise devant réaliser les travaux.

ACTIONS À VENIR EN 2018

- Une évaluation d'éventuelles présences de polluants dans les sédiments qui risquent d'être remis en suspension s'avère nécessaire et sera conduite.

- Les premiers travaux seront engagés à l'automne, en dehors des périodes pouvant être sensibles pour les activités conchylicoles.
- En parallèle, la LPO travaille sur le montage d'une filière de recyclage des déchets des anciennes structures ostréicoles.



DÉP. 19-87



SURFACE DU PROJET :
7 HECTARES

LIMOUSIN RÉTABLISSEMENT DES CONTINUITÉS DES COURS D'EAU

Restauration de zones humides par l'effacement de plans d'eau artificiels

LOCALISATION

Corrèze et Haute-Vienne.

DEFIS À RELEVER

Le Limousin compte plusieurs milliers d'étangs dont beaucoup sont sans usages et non-conformes à la réglementation. Cela impacte le milieu aquatique naturel avec notamment le réchauffement de la température des rivières, le blocage des sédiments et la rupture des continuités pour la migration des poissons.

PARTENAIRES

Agence de l'eau Adour Garonne, Silab.

CALENDRIER

2017-2018 : identification des premiers projets.
2018-2019 : travaux.
2019-2050 : plan de gestion et suivi.

BÉNÉFICIAIRE NATURE 2050

Commune de Saint-Pierre de Frugie (en cours).

OBJECTIFS NATURE 2050

Biodiversité :

- Rétablir la continuité écologique des cours d'eau (libre-circulation des poissons, etc.).

- Limiter l'impact des étangs sur la dégradation de la qualité de l'eau.
- Retrouver le lit naturel des rivières en restaurant la morphologie du cours d'eau.

Changement climatique :

- Restaurer les zones humides et la biodiversité associées à ces milieux permettant une meilleure adaptation du territoire au réchauffement climatique.

Apports pour le territoire :

- Renforcer la politique de lutte contre la disparition des zones humides.
- Intérêt paysager.

RÉALISATIONS EN 2017

- Analyse des différents projets d'effacement d'étangs proposés par les partenaires locaux (CEN Limousin, PNRPL).

- Sélection du projet d'effacement de 5 étangs sur la commune de St Pierre de Frugie, en concertation avec l'agence de l'eau Adour-Garonne.

ACTIONS À VENIR EN 2018

- Réalisation des premiers travaux.



DÉP. 13



SURFACE DU PROJET :
11 HECTARES

MARSEILLE-CASSIS-LA CIOTAT CASCIOMAR 2050 : RESTAURATION ÉCOLOGIQUE DE MILIEUX MARINS

Restauration des petits fonds côtiers au large de Marseille, Cassis et la Ciotat à travers la combinaison de trois techniques de génie écologique innovantes

LOCALISATION

Bouches-du-Rhône - Le littoral de Marseille, Cassis et la Ciotat est un espace où se juxtaposent des zones urbaines fortement anthropisées et des espaces naturels remarquables (parc national des Calanques, parc national de Port Cros).

DÉFIS À RELEVÉR

Restaurer les fonctionnalités des petits fonds côtiers face à l'artificialisation et aux effets du changement climatique.

PARTENAIRES

Ecocean.

CALENDRIER

2016-2020 : travaux de restauration écologique.
2021-2050 : suivi et gestion.

BÉNÉFICIAIRE NATURE 2050

Ecocean.

OBJECTIFS NATURE 2050

Biodiversité :

- Renforcer les populations de poissons et autres espèces marines (invertébrés...).

- Restaurer un habitat favorable à la biodiversité marine.

Changement climatique :

- Accroître la résilience des écosystèmes marins en renforçant la fonction halieutique et les continuités écologiques.

Apports pour le territoire :

- Montrer les dépendances des acteurs de l'économie maritime à la biodiversité marine des petits fonds côtiers.

RÉALISATIONS EN 2017

- Capture et élevage de post-larves selon un processus de non-domestication.
- Relâchés de juvéniles sur habitats d'émancipation.
- Analyse économique des leviers de mobilisation des acteurs du territoire autour du projet.

PRINCIPAUX RÉSULTATS EN 2017 (INDICATEUR / SUIVI)

- Capture de 2830 individus (48 espèces différentes) sur 197 nuits de pêche.
- Elevage de 2626 individus.
- Relâchés de 995 individus (+450 en élevage jusqu'au printemps 2018).

ACTIONS À VENIR EN 2018

- Poursuite des captures, élevage, relâchés et amélioration des protocoles pour réduire les taux de mortalité.



DÉP. 30-48



SURFACE DU PROJET :
23 HECTARES

CÉVENNES REVITALISER UNE FORÊT DÉPÉRISANTE

Création d'une nouvelle forêt capable de résister au changement climatique, favorisant une économie nouvelle

LOCALISATION

Gard et Lozère - Plus de 30 000 hectares de monoculture historique de châtaigniers situés dans les Cévennes, chaîne montagneuse faisant partie du massif central.

DÉFIS À RELEVÉR

Lutter contre le dépérissement de la châtaigneraie et augmenter sa résilience, en tant que forêt de production.

PARTENAIRES

Centre National de la Propriété Forestière (Centre Régional de la Propriété Forestière et Institut pour le Développement Forestier), Coopérative La Forêt Privée Lozérienne et Gardoise.

CALENDRIER

2016 : état des lieux.
2017-2019 : travaux.
2019-2050 : suivi.

BÉNÉFICIAIRE NATURE 2050

5 propriétaires privés.

OBJECTIFS NATURE 2050

Biodiversité :

- Diversifier les essences forestières du boisement pour augmenter la résilience et accueillir plus d'espèces (plus de 50% d'essences feuillues : érables, cormiers, sorbiers).

Changement climatique :

- Choisir des essences et des itinéraires techniques compatibles avec le scénario d'augmentation de la température +2°C.

- Améliorer les fonctions de séquestration du carbone.

- Expérimenter des techniques innovantes visant à ralentir les eaux de ruissellement et réduire le risque d'érosion.

Apport pour le territoire :

- Dynamiser l'activité sylvicole.
- Assurer la pérennité de la forêt et du paysage cévenol.

RÉALISATIONS EN 2017

- Signature des conventions avec les 5 propriétaires concernés.
- Signature d'une convention de partenariat avec le CNPF pour :
- La conception et l'accompagnement technique des projets de plantation.
- Le suivi scientifique et technique du projet.

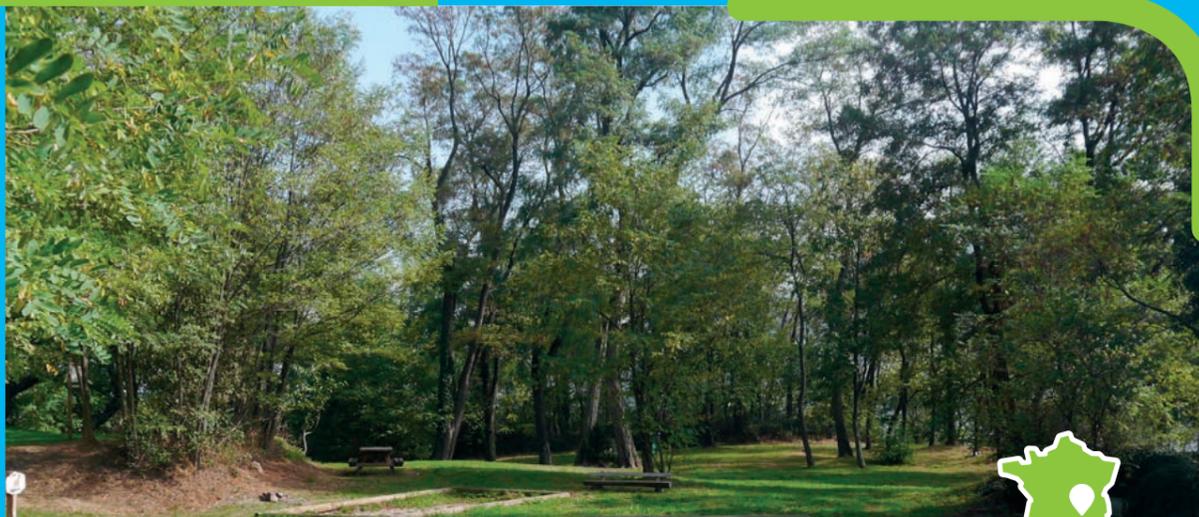
- Réalisation d'un état initial des parcelles par le CRPF.

- Mise au point des projets de plantation.

- Lancement des travaux d'exploitation des bois.

ACTIONS À VENIR EN 2018

- Préparation des sols.
- Travaux de plantation.



DÉP. 42



SURFACE DU PROJET :
2,5 HECTARES

SAINT-ETIENNE

RENFORCEMENT DE LA BIODIVERSITÉ DU BOIS D'AVAIZE ET DE SA CONNEXION AU MASSIF DU PILAT

Valorisation du potentiel écologique du Parc du Bois d'Avaize et aménagement du corridor écologique le reliant à un site Natura 2000

LOCALISATION

Loire - Le Bois d'Avaize est un parc de 30 ha situé au sein de la ville de Saint-Etienne. Il s'agit d'une entité isolée du site Natura 2000 présent dans le massif du Pilat, à 2 km.

DÉFIS À RELEVER

Renforcer un corridor identifié dans le Trame Verte et Bleue de la Ville de Saint-Etienne pour reconnecter le Bois d'Avaize au Massif du Pilat.

PARTENAIRES

Métropole de Saint-Etienne, Ville de Saint-Etienne, Société des

Transports de l'Agglomération Stéphanoise (STAS).

CALENDRIER

2017-2018 : travaux.
2018-2050 : gestion / suivi.

BÉNÉFICIAIRE NATURE 2050

Ville de Saint-Etienne.

OBJECTIFS NATURE 2050

Biodiversité :

- Diversifier les milieux pour renforcer l'attractivité écologique du site.
- Reconnecter le parc au massif du Pilat.

Changement climatique :

- Augmenter le potentiel de captation de carbone.
- Adapter le bois d'Avaize au changement climatique.
- Créer un verger conservatoire favorable à la biodiversité.

Apport pour le territoire :

- Sensibiliser le grand public à l'environnement et à la biodiversité.
- Renforcer l'intégration de la nature dans la ville.

RÉALISATIONS EN 2017

- Définition du projet avec les partenaires.
- Réunion de présentation avec les entreprises.
- Lancement des premiers travaux écologiques avec la mise à l'eau de

deux radeaux flottants végétalisés sur le bassin de Janon.

- Etude de peuplement forestier du bois d'Avaize et de son adaptation au changement climatique.

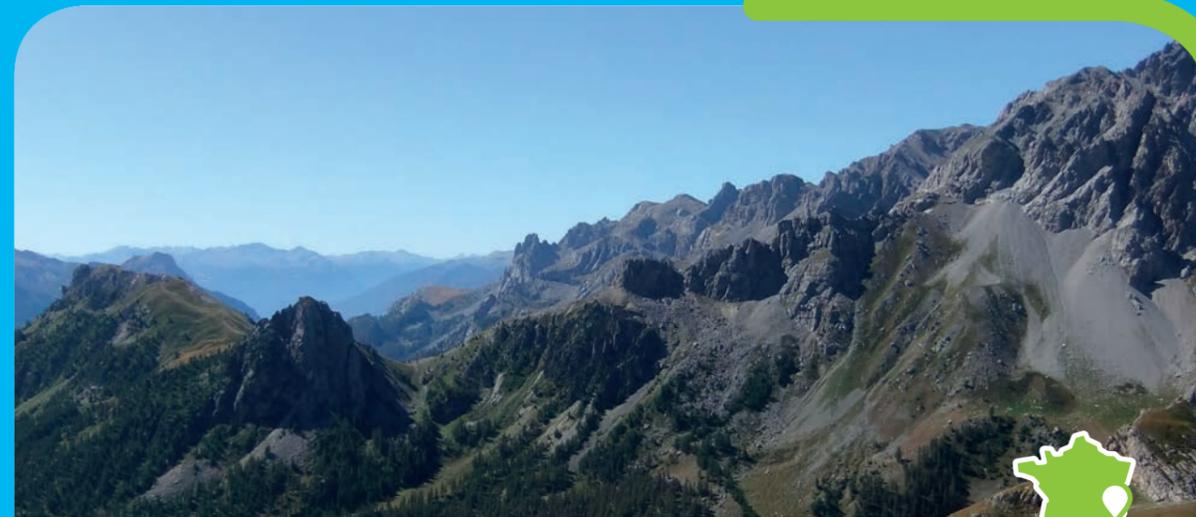
ACTIONS À VENIR EN 2018

- Eclaircie à l'entrée du bois

d'Avaize pour assurer la sécurité du public.

A L'AUTOMNE :

- plantation du verger conservatoire permacole.
- Restauration de sol sur le site du bassin de Janon.



DÉP. 05



SURFACE DU PROJET :
7 HECTARES

HAUTES-ALPES

ADAPTATION D'UNE FORÊT DE MONTAGNE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Diversification des massifs forestiers, pour accompagner la dynamique spatiale de la forêt de montagne en altitude sur la Réserve naturelle régionale des Partias (Briançonnais)

LOCALISATION

Hautes-Alpes - La Réserve naturelle régionale des Partias est un territoire de montagne de 685 ha qui s'étend de 1600m à 2900m d'altitude dans le Briançonnais.

DÉFIS À RELEVER

Accompagner les massifs forestiers pour une meilleure résilience face au changement climatique.

PARTENAIRES

Commune de Puy-Saint-André, Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Compagnie des Alpes.

CALENDRIER

2017-2020 : plantation de 3 000 pins cembro.
2018-2050 : suivi écologique et médiation avec les éleveurs.

BÉNÉFICIAIRE NATURE 2050

LPO PACA.

OBJECTIFS NATURE 2050

Biodiversité :

- Diversifier les massifs forestiers par le repeuplement en Pin cembro.
- Conserver la biodiversité locale et notamment la faune et la flore patrimoniales.

Changement climatique :

- Accompagner la résilience de la forêt face au changement climatique : diversification des essences et dynamique spatiale en altitude.

Apports pour le territoire :

- Préserver la ressource sylvicole et les services écosystémiques liés (lutte contre l'érosion, régulation des micro-climats locaux, stockage de CO₂, ...).
- Développer l'activité d'éco-tourisme.

BÉNÉFICIAIRE NATURE 2050

LPO PACA.

RÉALISATIONS EN 2017

- Réunion de coordination du projet avec la commune de Puy-Saint-André et la Région PACA.
- Recherche de pépiniéristes ayant la disponibilité en plants de Pin cembro.

ACTIONS À VENIR EN 2018

- Recherche de l'origine exacte des semences de Cembro d'origine Italie Piémont.

- Commande des plants. Si nécessaire, des analyses génétiques seront conduites.
- Plantation à l'automne (courant octobre).



CONCOURS ARBRES D'AVENIR

SOUTIEN À PLUSIEURS PROJETS D'AGROFORESTERIE

Restauration de la biodiversité en milieu agricole et transition vers des systèmes agricoles performants grâce à des aménagements arborés associés à des pâturages et des cultures

LOCALISATION

Six fermes réparties sur l'ensemble du territoire (Allier, Bouches-du-Rhône, Drôme, Hérault, Maine-et-Loire, Seine-Maritime).

DÉFIS À RELEVER

Soutenir des pratiques agroécologiques, diversifier les paysages agricoles et s'adapter au changement climatique pour restaurer la biodiversité.

PARTENAIRES

AccorHotels, Fermes d'Avenir, PUR Projet et Saaltus.

CALENDRIER

2017 : études.
2017-2018 : plantations.
2019-2050 : suivi.

BÉNÉFICIAIRES NATURE 2050

6 exploitations agricoles.

OBJECTIFS NATURE 2050

Biodiversité :

- Créer des continuités écologiques entre les fermes et les espaces naturels et agricoles limitrophes.
- Restaurer des habitats favorables à l'accueil de la faune.

Changement climatique :

- Limiter les effets du changement climatique sur les productions agricoles (micro-climat favorable aux cultures et aux animaux, brise-vent, ombrage grâce à la canopée).

Apports pour le territoire :

- Participer à la création de nouvelles filières économiques (biomasse, bois d'œuvre).
- Prouver la pertinence de ces modèles pour essaimage sur le territoire.

SURFACE DU PROJET :
123 HECTARES

RÉALISATIONS EN 2017

- Mise en place du Prix Nature 2050.
- Sélection des 6 lauréats.
- Travaux de plantation pendant l'hiver 2017-2018 (1^{ère} vague).

ACTIONS À VENIR EN 2018

- Cérémonie de remise des prix le 18 avril.
- Travaux de plantation à l'automne (2^{ème} vague).

SÉLECTION DES 6 LAURÉATS



PROJET #11

FERME DE LAYAT

Maraîchage et polyculture-élevage à haute valeur écologique

Mise en place d'aménagements arborés en continuité des aménagements existants pour favoriser l'accueil de la biodiversité et régénérer les sols.



dép. 03



3 255 plants
sur 27 hectares



PROJET #12

DOMAINE DU POSSIBLE

Adaptation d'une ferme méditerranéenne au changement climatique

Création d'aménagements arborés pour atténuer les effets du changement climatique sur les cultures et les élevages et participer à l'amélioration de la fertilité des sols.



dép. 13



3 000 plants
sur 18,8 hectares



PROJET #13

FERME DES BUIS

Mutation agroforestière d'une ferme en polyculture-élevage

Création de corridors écologiques et intégration d'aménagements arborés dans les différents ateliers de production agricole.



dép. 26



3 700 plants
sur 30 hectares



PROJET #14

ENCLOS DE LA CROIX

Transition d'un domaine viticole vers un système viti-sylvo-pastoral

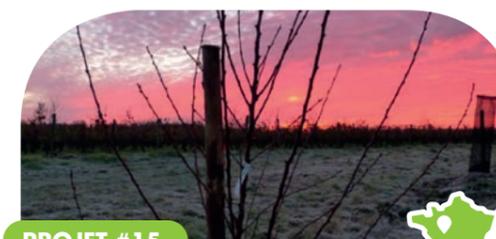
Création d'aménagements pour favoriser l'accueil d'auxiliaires de cultures et pour accroître le transfert de fertilité.



dép. 34



2 344 plants
sur 23 hectares



PROJET #15

CHÂTEAU DE FOSSE-SÈCHE

Domaine viticole refuge pour la biodiversité

Création d'aménagements adaptés au changement climatique pour accroître la valeur écologique du domaine, refuge pour la biodiversité.



dép. 49



2 056 plants
sur 18 hectares



PROJET #16

FERME DU TEMPLE

Restauration du bocage normand par le retour de l'élevage traditionnel

Création de continuités écologiques associées à un système d'élevage performant.



dép. 76



4 800 plants
sur 15 hectares

PERSPECTIVES

L'année 2018 verra la poursuite des travaux sur l'ensemble des premiers projets, concrétisant l'action menée sur les territoires, ainsi que la première campagne de déploiement des indicateurs retenus à l'échelle du programme avec les partenaires scientifiques.

Parmi les objectifs de cette année, conforter le déploiement de Nature 2050 avec les acteurs du territoire et poursuivre son intégration dans le panel des solutions en faveur de la lutte contre le changement climatique et de la préservation de la biodiversité.

Nous poursuivons en 2018 le déploiement de Nature 2050, en identifiant, et soutenant des projets emblématiques et « démonstrateurs » des solutions fondées sur la nature. Nous mènerons des actions de valorisation et de mobilisation en participant à des conférences et à des événements extérieurs, et consoliderons nos partenariats avec les acteurs des territoires.

Nous engagerons enfin des réflexions sur l'apport de Nature 2050 aux objectifs Climat et Biodiversité, et étudierons en particulier les liens avec les initiatives portées par le Ministère de la Transition écologique et solidaire : le label Bas-Carbone porté par la Direction général de l'Énergie et du Climat et le label « Territoire engagé pour la Biodiversité » porté par Direction Eau et Biodiversité.

Ensemble, en 2018, poursuivons notre engagement pour les territoires.



CDC BIODIVERSITÉ EN BREF

CDC Biodiversité est la filiale du Groupe Caisse des Dépôts entièrement dédiée à l'action, établie dans la durée, en faveur de la biodiversité. Elle intervient pour le compte de maîtres d'ouvrage publics et privés, qui lui délèguent le pilotage de leurs actions, volontaires ou réglementaires (compensation), de restauration de la biodiversité et de gestion d'espaces naturels et paysagers. En proposant un service sur mesure, CDC Biodiversité construit des projets collectifs de territoires, favorisant la cohérence écologique, impliquant les acteurs clés locaux, dans une démarche de concertation et assurant un suivi sur le long terme.

CDC Biodiversité conduit par ailleurs la Mission Economie de la Biodiversité de la Caisse des Dépôts qui contribue activement à innover, en France et à l'international, sur ces problématiques en menant des travaux de recherche qu'elle publie régulièrement dans sa lettre d'information.



En partenariat avec :



FONDATION
NICOLAS HULOT
POUR LA NATURE
ET L'HOMME



MUSÉUM
NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ



FRANCE NATURE
ENVIRONNEMENT

AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ

ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

Envie d'en savoir plus ?

Rendez-vous sur

[NATURE2050.COM](https://nature2050.com)

